



2006-2011
BILAN DE LÉGISLATURE

région**yon**

Arnex-sur-Nyon	I	Coordination générale et affaires extérieures
Arzier-le-Muids		
Bassins		
Begnins	II	Stratégie de communication
Bogis-Bossey		
Borex	III	Développement territorial
Bursinel		
Bursins	IV	Mobilité
Burtigny		
Chavannes-de-Bogis	V	Environnement
Chavannes-des-Bois		
Chéserek	VI	Infrastructures sportives et de loisirs
Coinsins		
Commugny	VII	Activités culturelles
Coppet		
Crans-près-Céligny	VIII	Socio-économie
Crassier		
Duillier	IX	Tourisme et patrimoine
Dully		
Essertines-sur-Rolle	X	Plan d'investissement régional
Eysins		
Founex	XI	Documents de référence
Genolier		
Gilly	Nyon	
Gingins	Perroy	
Givrins	Prangins	
Gland	Rolle	
Grens	Saint-Cergue	
La Rippe	Saint-George	
Le Vaud	Signy-Avenex	
Longirod	Tannay	
Luins	Tartegnin	
Marchissy	Trélex	
Mies	Vich	
Mont-sur-Rolle	Vinzel	

Au démarrage de cette législature, l'association de communes n'avait accumulé que deux années d'expérience et comptait 25 membres. Peu après son installation, le nouveau Comité de direction (CODIR) a analysé la situation et opté pour une approche ambitieuse. Il s'est ainsi fixé plusieurs objectifs, parmi lesquels :

—
L'**intégration de nouvelles communes** dans l'association régionale, en particulier celles provenant des ex-districts de Rolle et d'Aubonne ;

—
Une **adaptation de l'organisation** avec la création de nouveaux départements et le renforcement de la capacité de la structure en enrichissant l'effectif du Secrétariat régional ;

—
Une **refonte des statuts** pour tenir compte des propositions des membres, des souhaits des communes envisageant de rejoindre l'association et, pour renforcer le fonctionnement et le contrôle démocratique, des activités de l'association de droit public ;

—
Une **croissance des activités**, avec un grand nombre d'objectifs stratégiques et opérationnels par département.



*La jeune structure du Conseil régional a l'ambition
d'entraîner avec elle les communes du district pour renforcer
l'essor économique de la région fondé sur un équilibre
habitant/emploi et une valorisation du cadre de vie.*

(Programme de législature, point 1, page 5)

Durant la législature 2006—2011, 18 nouvelles communes ont rejoint l'association. Le Conseil régional compte à ce jour **43 communes membres**. Après plusieurs années de collaboration sur de nombreux dossiers, l'intégration de la Ville de Nyon en 2010 a permis de renforcer l'action régionale, sur les plans tant interne qu'externe au district.

Au fil du temps et du développement des activités, il est relevé que les diverses sollicitations du Conseil régional sont de plus en plus nombreuses. Plus d'une cinquantaine de préavis ont été présentés au Conseil intercommunal, alors que le CODIR se réunit tous les quinze jours.

La capacité technique et l'éventail des compétences disciplinaires du Secrétariat régional ont été ren-

forcées (urbanisme, socio-économie, patrimoine et environnement, communication, etc.), ainsi que ses effectifs (2.8 à 6.8 postes).

Le Conseil régional a vu son rôle et ses fonctions être progressivement reconnus par les partenaires extérieurs. A l'instar de ce qui est entrepris avec les autres régions vaudoises, le Département de l'économie — par l'intermédiaire de la LADE — apporte un cofinancement. D'autres collaborations fonctionnelles ou ponctuelles sont engagées selon les projets avec d'autres services de l'Etat.

De même, une importante collaboration a été engagée dans le cadre de l'Agglomération franco-valdogenoise, permettant à la région d'être pleinement reconnue dans ce cadre transfrontalier.

STRATÉGIE DE COMMUNICATION II

Une stratégie de communication a été élaborée en 2009, ainsi qu'une nouvelle ligne graphique adaptable à tous les projets de portée régionale.

Réalisations

- Conception de publications relatives à des projets et à certaines politiques ;
- Réorganisation du site Internet ;
- Mise en place de conférences, d'ateliers et de tables rondes ;
- Relations médias ;
- Réseautage (canton de Vaud, Agglomération franco-valdo-genevoise).



Perspectives

- Programmer temporellement les opérations d'information et de participation pour accompagner au mieux les planifications et les projets en cours dans le district ;
- Travailler transversalement sur les contenus, de manière à intégrer les dimensions démographiques, socio-économiques, culturelles, sportives, environnementales et patrimoniales ;
- Clarifier le rôle et les missions politiques et techniques du Conseil régional dans la conduite des projets à vocation intercommunale ou régionale.

III DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Pour atteindre les objectifs de rééquilibrage habitant/emploi et garantir les conditions de maintien du cadre de vie, il est nécessaire d'engager une politique de management territorial active. (Programme de législature, point 2, page 7)

La politique territoriale régionale se trouve exposée dans divers documents d'aménagement du territoire engageant les communes et le canton de Vaud autour de trois principes :

—

Préserver et développer l'environnement et le paysage ;

—

Concentrer l'urbanisation ;

—

Equilibrer les transports.

Localiser la majeure partie du développement dans des secteurs urbanisés denses favorise l'usage des transports publics et la mobilité douce (marche à pied, vélo) et génère moins de déplacements. Cela permet aussi de réduire la

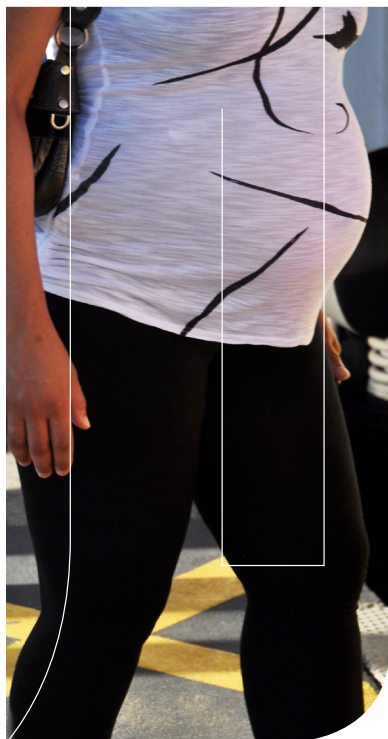
dépendance à l'automobile, ses impacts sur l'environnement, la santé de la population, d'économiser le sol et ainsi de garantir les conditions de gestion économique des activités rurales et la préservation des ressources naturelles.



Réalisations

—
Collaboration accrue au Projet d'Agglomération franco-valdo-genevois (PAFVG);

—
Validation du volet stratégique du Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN);



—
Mise en place de l'examen de la conformité des projets au regard des planifications supérieures (PDRN, SD);

—
Approbation et mise en œuvre de deux schémas directeurs (SDAN et SDGV) dont quatre chantiers sont en voie de concrétisation;

—
Création de la Société foncière nyonnaise, SOFREN SA.

Perspectives

—
Introduire, dès le commencement des projets, une réflexion prenant en compte les besoins des futurs utilisateurs et habitants (logement, culture, crèches, écoles, transports publics);

—
Ouvrir tout processus aux acteurs politiques, aux citoyens et aux groupements d'intérêts, comme cela a été accompli à Coppet (PPA de la gare de Coppet);

—
Généraliser l'adoption de règles du jeu facilitant le dialogue entre les communes et les porteurs de projets.

Pour maintenir un cadre de vie acceptable, le Conseil régional veut contribuer à inverser la tendance en priorisant le développement et l'usage des transports publics dans une approche partenariale avec les autorités et les services compétents. (Programme de législature, point 3, page 12)

La politique régionale soutient une mobilité multimodale durable pour des transports publics efficaces, une mobilité douce attractive, des transports individuels motorisés maîtrisés, des activités de loisirs connectées aux localités et aux transports publics, ainsi que des services de mobilité et de promotion.



Réalisations

—

Validation de la réorganisation des transports publics régionaux (20 lignes de bus suburbaines et urbaines, chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez / NSTCM). Le financement projeté (coût total d'investissement de 70 millions, dont 27 millions à la charge des 47 communes du district) permettra de concrétiser ce projet sur une durée de cinq ans ;

—

Concrétisation de la première phase du projet de stations de vélos en libre-service « Velopass » (Nyon, Prangins, Gland) ;

—

Réalisation d'études pointues relatives à la coordination des différents modes de transports (bus, train, vélo, voiture).

Perspectives

—

Etendre le projet de stations de vélos en libre-service « Velopass » (Rolle, Coppet) ;

—

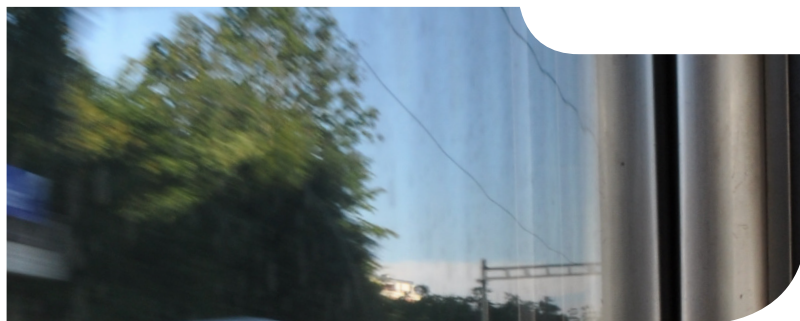
Concrétiser le « Chantier n° 3 » du SDAN, qui permettra aux huit communes de l'agglomération nyonnaise de disposer d'un concept partagé de mobilité douce pour les espaces publics et le développement paysager ;

—

Accompagner la réalisation de la requalification de la route cantonale entre Mies et Founex (RC1a) et la seconde étape de la route de distribution urbaine (RDU) ;

—

Assurer la poursuite de la mise en œuvre des mesures d'assainissement des jonctions de l'A1.



Beaucoup reste à faire sur le plan environnemental.

La **création du Département environnement en 2010** démontre la volonté du Conseil régional de renforcer la visibilité de ces objectifs. Les bases d'une politique environnementale sont posées ; reste à les engager et à les concrétiser.

Perspectives

—

Accompagner les porteurs de projets pour atteindre des solutions énergétiques optimales adaptées à la localisation et aux particularités de leurs réalisations ;

—

Concevoir une cartographie des énergies pertinentes à choisir dans différents lieux (quartiers, grandes installations communautaires, etc.) ;

—

Créer un organe de coordination environnementale.



INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE LOISIRS ^{VI}

Pour maintenir le cadre de vie et contribuer à satisfaire les besoins d'équipement de la région, il s'agit d'optimiser l'existant et de contribuer à identifier et à soutenir la réalisation des équipements complémentaires.

(Programme de législation, point 4, page 14)

Réalisations

—

Annualisation de la fête régionale des sports ;

—

Mise en place d'un système d'optimisation de l'occupation des équipements sportifs ;

—

Réalisation d'un guide régional des sports disponible sur le site Internet ;

—

Achèvement du concours d'architecture de la patinoire touristique de Saint-Cergue ;

—

Adoption du plan partiel d'affectation (PPA) de l'extension du Parc zoologique La Garenne.

Perspectives

—

Accompagner les communes dans leurs politiques sportives.



VII ACTIVITÉS CULTURELLES

Pour contribuer à l'équilibre socio-économique de la région, le Conseil régional met en cohérence les appuis des collectivités et vise à encourager la dynamique sociale et culturelle. (Programme de législature, point 5, page 16)

Les premières actions identifiées dans le programme de législature se sont concrétisées. Certaines réalisations ont même dépassé les objectifs. Il reste cependant à engager une véritable et ambitieuse politique culturelle régionale.

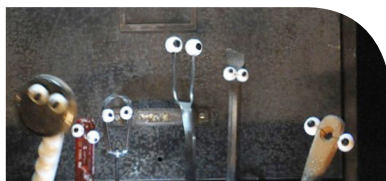
Réalisations

—

Création du Prix culturel Régionyon pour une valorisation de la diversité culturelle régionale (musique en 2008, théâtre en 2009, cinéma en 2010 et danse contemporaine en 2011);

—

Attribution de différents soutiens financiers ponctuels;



—

Réalisation d'un projet pilote de convention tripartite avec le Festival des arts vivants Nyon (far°);

—

Accompagnement de l'implantation de l'International Music Menuhin Academy (IMMA) au Château de Coppet.

Perspectives

—

Créer un fond régional dédié à la culture (équipements, aides diverses à la création);

—

Implanter la culture dans le territoire en identifiant, dès la phase de conception des projets, les besoins et potentiels à valoriser.

Pour contribuer à rééquilibrer l'habitant et l'emploi dans la région, il s'agit d'engager une politique dynamique et proactive en faveur d'un développement économique respectueux du cadre de vie. (Programme de législature, point 6, page 18)

Les chiffres de ces dernières années démontrent que la croissance de l'habitat et de l'emploi est désormais presque proportionnelle.

Le district est soumis à un processus de tertiarisation de ses emplois. Il est donc fondamental de cerner quels types d'emplois nous désirons et de veiller à ce que la promotion économique cantonale mène une politique en adéquation avec les besoins régionaux.

Réalisations

—

Encouragement et suivi de partenariats privé-public pour l'accueil de jour des enfants (Novartis), Velopass.

Perspectives

—

Identifier, avant les démarches d'affectation, les besoins en équipements nécessaires à une société plurielle et intergénérationnelle (crèches, logement, soins de santé);

—

Intégrer les activités socio-économiques en prenant en compte les spécificités du tissu social, culturel et environnemental;

—

Valoriser les marchés de proximité (activités sylvicoles et agri-viticoles);

—

Engager les communes à intégrer le logement et les équipements d'utilité publique dans leurs plans de croissance;

—

Encourager les partenariats privé-public par des mesures incitatives.

Projets en cours pour la filière

bois : Renforcement de la scierie de La Rippe (PPA); Lieu de stockage et de manutention du bois à destination des scieries; Phase pilote d'une stratégie marketing du Label Bois Suisse (COBS).

La revitalisation de l'économie touristique contribue au rééquilibrage habitant/emploi et, par les actions et les investissements réalisés, participe directement à la valorisation du cadre de vie ; il s'agit également de valoriser les qualités du territoire. (Programme de législature, point 7, page 20)



Réalisations

—

Adoption du Plan directeur touristique jurassien ;

—

Création d'un Fonds régional d'équipements touristiques (FRET) ;

—

Solidarité financière des communes en faveur de Télé Dôle SA.

Perspectives

—

Etablir un Plan directeur touristique de la partie littorale du district pour développer des perspectives économiques dans le respect du patrimoine naturel régional ;

—

Engager les communes à mettre en place un contrat de prestation unique et un mécanisme unique de taxe de séjour.

PLAN D'INVESTISSEMENT RÉGIONAL x

En 2010, une première esquisse de plan d'investissement régional a été présentée au Conseil intercommunal. Il s'en est suivi une réflexion générale sur la manière d'appréhender ces investissements. Cette réflexion va aboutir sur une note d'intention, examinée par le Conseil intercommunal.

Globalement, l'accord des communes prévaut sur les besoins avérés en équipements et infrastructures régionales pour rattraper le retard et faire face aux besoins des vingt prochaines années.

Environ 550 millions à investir dont 60% à la charge des communes du district pour ces vingt prochaines années. Soit environ 192.-/hab/an sur vingt ans.									
TP	-	-	-	-	-	-	-	-	73 millions
P+R	-	-	-	-	-	-	-	-	7 millions
Mobilité douce	-	-	-	-	-	-	-	-	32 millions
Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	7 millions
Infrastructures routières	-	-	-	-	-	-	-	-	274 millions
Projets de développement économique	-	-	-	-	-	-	-	-	87 millions
Equipements sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	pas évalué
Equipements touristiques, culturels et sportifs	-	-	-	-	-	-	-	-	64 millions

Le programme des transports publics régionaux est en voie d'être soutenu financièrement par la quasi-totalité des communes du district. Il constitue un précédent qui ouvre la voie au principe du financement de familles de projets.

Culture

—

Éléments pour une politique culturelle d'intérêt régional, juin 2010, 10 pages

—

Rapport d'enquête sur les soutiens des communes à la culture, août 2009, 12 pages

—

Enquête sur les pratiques artistiques et culturelles des personnes de moins de vingt ans, habitants le district de Nyon, octobre 2007, 26 pages

Diversité sociale et économique

—

La gestion de projets urbains : mémento pour la gestion de projets d'aménagement concertés en Suisse romande, Jean-Philippe Dind – Observatoire universitaire de la Ville et du développement durable, janvier 2011, 139 pages

—

Rapport d'étude : Favoriser la construction de logements d'utilité publique dans la région de Nyon par des mesures d'aménagement du territoire, ASPAN-janvier 2011, 53 pages

—

Enquête auprès des collaborateurs de l'entreprise Novartis Consumer Health S.A., Prangins, avril 2009, 14 pages

—

Stratégie de développement socio-économique 2008-2011, juillet 2008, 3 pages

Filière Bois

—

Projet d'extension de la scierie de La Rippe : argumentaire, mai 2011, 12 pages

—

Stratégie marketing et promotion du Certificat d'origine Bois suisse, phase pilote dans l'Ouest vaudois, mai 2011, 40 pages

—

Logibois : Amélioration de la logistique d'approvisionnement des scieries, septembre 2010, 12 pages

—

Identification des réseaux socio-économiques et des potentiels de marché de la filière Bois, août 2009, 61 pages

Développement territorial

—
Schéma directeur de Terre Sainte – document pour l'examen complémentaire, mars 2011, 89 pages

—
Plan directeur localisé pour la plate-forme de la gare de Coppet, février 2011, 50 pages

—
Schéma directeur d'Asse & Boiron – rapport final, février 2011, 69 pages

—
Concept de développement urbain le long de la Route de distribution urbaine (RDU) de l'agglomération nyonnaise, mai 2010, 60 pages

—
Schéma directeur de l'Ouest rollois – rapport pour l'examen préalable, décembre 2010, 69 pages

—
Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN), volet stratégique, décembre 2010, 114 pages

—
Déplacement partiel de la Ballastière En Vertelin, novembre 2010, 16 pages

—
Schéma directeur du NStCM – version pour l'examen préalable, juillet 2010, 99 pages

—
Chantier 3 : concept pour l'aménagement paysager, les espaces publics et la mobilité douce, septembre 2008, 57 pages

—
Schéma directeur intercommunal Gland-Vich, février 2006, 80 pages

—
Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise : rapport de synthèse, février 2006, 43 pages

Mobilité

—
Groupe de travail RER-RE, à venir

—
Etude de la restructuration du réseau de bus du district de Nyon, octobre 2010, 147 pages

—
Addenda au concept directeur d'aménagement de la route Suisse (RC1a) de Mies à Founex (réactualisation du concept de 2005), février 2010, 32 pages

—
Etudes des jonctions autoroutières de l'Ouest vaudois, traitement des dysfonctionnements, phase 1, juin 2009, 108 pages ; phase 2, octobre 2009, 82 pages

—
Mesurer la qualité des transports publics – développement d'un système d'indicateurs de qualité des transports publics pour la région de Nyon, étude LASUR-EPFL, mai 2007, 36 pages

Agglomération franco-valdo-genevoise

—
Cahier thématique 13-58 : Etude de base pour l'élaboration d'un contrat corridors, Secteur Jura – Promenthouse, novembre 2010, 45 pages

—
Cahier thématique 13-57 : Etude de base pour l'élaboration d'un contrat corridors, Secteur Vesancy – Versoix, novembre 2010, 52 pages

—
Mise en place d'une stratégie d'implantation des installations à forte fréquentation (IFF), septembre 2010, 164 pages

—
Cahier mobilité 16-1 : Etude transport de marchandises – volet 1, août 2010, 135 pages

—
Cahier 50 : Rapport final de l'étude test du PACA Nyon-St Cergue-Morez, mars 2010, 111 pages

Tourisme

—
Politique de développement touristique de la partie jurassienne du district de Nyon – Réactualisation, novembre 2010, 41 pages

—
Règlement du Fonds régional d'équipement touristique (FRET), septembre 2009, 5 pages

—
Règlement de Taxe régionale de séjour et la taxe sur les résidences secondaires, janvier 2008, 11 pages

—
Politique de développement touristique de la partie jurassienne du district de Nyon, avril 2006, 113 pages

Sports

—
Etat des lieux des infrastructures sportives et de loisirs du district de Nyon et analyse des besoins : éléments pour l'établissement d'un schéma directeur régional des sports, juillet – août 2009, 72 pages

Environnement

—

Etude énergétique préliminaire de la région nyonnaise, février 2010, 89 pages

—

47 communes revisitent leurs transports publics : réorganisation et financement des transports publics régionaux, 1.0, août 2010, 12 pages, A4

—

Information au public

—

Bilan de législature 2006-2011, mai 2011, 12 pages, A5

Un moyen de transport agréable, efficace et écologique : réseau régional de vélos en libre-service, 1.0, août 2010, 12 pages, A4

—

Pour un développement socioéconomique harmonieux de la région nyonnaise, 1.0, juin 2011, 12 pages, A4

—

Pour ancrer la culture au cœur de Terre Sainte : Plan directeur localisé, Plate-forme de la gare de Coppet, 2.0, juin 2010, 8 pages, A4

—

Pour une gestion dynamique du bois. Filière de production, 1.0, mai 2011, 12 pages, A4

—

RC1a. Aménagement de la Route Suisse de Mies à Founex, Concept 1.0, mai 2010, 8 pages, A4

—

Extension du Parc zoologique La Garenne, 1.0, mars 2011, 12 pages, A4

—

Le schéma directeur de l'agglomération nyonnaise. Au cœur de la région, novembre 2009, 1.0, 16 pages, A4

—

Quelle place pour la diversité artistique ? Politique culturelle d'intérêt régional, 1.0, décembre 2010, 12 pages, A4

—

Présentation de Régionyon, novembre 2009, 16 pages, A5

—

Travailler ensemble et autrement : résumé du Plan directeur régional du district de Nyon, volet stratégique, septembre 2010, 2 pages, A4

Conseil régional du district de Nyon
10, rue du Marché — 1260 Nyon
Téléphone 022 361 23 24 — Fax 022 361 23 02
www.regionyon.ch